



# VILLEMOMBLE : le Maire tenté par la discrimination raciale

Lors du conseil Municipal du 22 mars 2012 le maire de la ville, M. Patrice Calmèjane, a fait voter un règlement de concours à destination des enfants de la ville.

Ce concours a pour but de faire partir des enfants membres et non membres des clubs de sport de la ville aux JO de Londres grâce au financement de la municipalité. Malheureusement, ce concours a été réservé aux seuls enfants ressortissants français, or ce fait constitue un délit de discrimination raciale et rappelle même l'une des propositions phare du front national : la préférence nationale.

Cette décision nous rappelle le triste épisode survenu à Vitrolles en 1998, où Catherine Megret, maire frontiste, avait fait voter une mesure, instituant une prime à la naissance pour les ressortissants français et européens. Mme Megret ainsi que la mairie avaient été condamnés pour discrimination raciale. Il faut par ailleurs retenir qu'à l'époque même le front national était allé moins loin que Monsieur Calmèjane en ouvrant malgré tout des droits aux ressortissants européens.

Alerté par les élus de l'opposition, SOS Racisme a déposé une plainte pour discrimination raciale auprès du Procureur de Bobigny. Nous avons également alerté le préfet, sollicitant un déféré préfectoral, en vertu de son rôle de contrôleur de la légalité des décisions municipales.

A ce jour aucune de ces deux institutions n'a répondu.

Pourtant, suite à notre action, le maire a étrangement modifié sa copie. Il semblerait que le règlement du concours ait été modifié, notamment en supprimant les parties illégales. Cette modification semble avoir été faite en catimini, dans le plus grand mépris des règles démocratiques et des élus du conseil municipal.

Nous ne pouvons tolérer que des élus de la République, ayant un devoir d'exemplarité, commettent de tels actes. Le Maire et la municipalité ont le devoir de traiter à égalité tous les enfants dont elle a la charge sans aucune distinction.

Le racisme et la discrimination n'ont pas leur place dans notre société et nous avons le devoir, en tant que citoyens engagés, de lutter activement contre toutes ces décisions racistes et discriminatoires qui salissent jour après jour notre République.

Nous appelons tous les citoyens Villemomblois à nous rejoindre dans notre combat pour une République métissée, fondée sur le vivre ensemble, l'égalité et le rejet de toutes formes de discrimination. N'oublions pas que les élus sont les représentants du peuple et sont tenus de respecter les lois qui fondent notre République, et en particulier celles qui visent à exclure les pratiques d'un autre temps.

**Nous appelons tous les citoyens et citoyennes soucieux d'une république en bonne santé à être particulièrement vigilant dans leur localité sur les pratiques douteuses des élus de la majorité,**

**et à assister au conseil municipal du 24 mai prochain, afin que le Maire s'explique sur ces actes insupportables pour tous les amoureux de la République et du vivre ensemble.**

.....  
**O Je souhaite participer aux actions de SOS Racisme**

**O Je souhaite des informations sur les combats de SOS RACISME**

**O Je souhaite adhérer** (10 euros pour les précaires, étudiants, retraités etc... 40 euros pour les salariés)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Mail : .....

Tel : .....

*Bulletin à renvoyer à*

**SOS Racisme - Région Parisienne - 51 avenue de Flandres 75019 PARIS**